

isère

ISÈRE

Un baromètre de l'action publique : mais à quoi ça sert ?

Jules BOURGOIN



« Ce baromètre mesure, pour la première fois, des résultats concrets des décisions du gouvernement et du parlement », détaille la députée iséroise Cendra Motin.

Cet outil dévoilé mercredi 13 janvier « mesure, pour la première fois, des résultats concrets des décisions du gouvernement et du parlement », assure Cendra Motin, députée de l'Isère.

Kilomètres de pistes cyclables, nombre de bénéficiaires de la suppression de la taxe d'habitation... Des indicateurs sur 25 réformes, avec des cartes de données et des graphiques qui comparent l'évolution de la situation depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron en 2017. Avec les explications pour bénéficier des mesures en question. Voilà ce qu'a présenté, mercredi 13 janvier, Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques.

« Ce baromètre mesure, pour la première fois, des résultats concrets des décisions du gouvernement et du parlement, pointe Cendra Motin, députée La République en Marche de la 6^e circonscription de l'Isère. Les citoyens ont parfois l'impression qu'on vote tout le temps des lois, et qu'elles ne sont jamais appliquées. Ce baromètre rend visible 25 mesures et va s'étoffer par la suite. »

Les données de l'Insee et des autres administrations ne suffisaient pas ? « J'aime beaucoup l'Insee, mais les chiffres tombent toujours deux ans après. L'avantage de ce baromètre, c'est qu'il est mis à jour tous les trimestres. C'est une vraie prouesse des services de l'État. »

L'idée, ce sont des chiffres qui concernent les gens, plutôt que des milliards qui ne veulent plus rien dire, explique la députée. « Par exemple, sur le 100 % santé, c'est-à-dire le zéro reste à charge pour les soins dentaires, optiques et auditifs, si on évoque les milliards que ça coûte à la Sécurité sociale, ça ne parle pas aux gens. Mais on peut dire avec ce baromètre, qu'entre avril 2019 et septembre 2020, en Isère, on est passés de 23 % à 45 % d'équipements de soins dentaires pris en charge par la Sécurité sociale. »

Ces indicateurs étaient déjà partagés au sein de gouvernement. « Depuis presque un an, pour le Conseil des ministres, le président demande que les ministres lui fassent un retour sur les réformes de son ministère, retrace Cendra Motin. Le gouvernement suit 75 indicateurs en global, et là, on en obtient une partie. »

Tout à la gloire de ce gouvernement alors ? « Tout n'a pas été initié par la majorité, comme pour le passage de 1 000 maisons de santé en juin 2017 à 1 600 en juin 2020 », précise la députée LREM. « À l'inverse, la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales, c'est nous. »

Une promesse du candidat Macron, le pass culture, qui comporte une dotation pour financer des pratiques culturelles des 18 ans, n'a été déployé qu'à seulement 113 000 jeunes... L'objectif, en 2022, est de toucher plus de 1,3 million d'utilisateurs. « C'est transparent, dit-elle. Il y a des choses qui sont bonnes. D'autres moins. »

<https://www.gouvernement.fr/les-actions-du-gouvernement>